

- Les 35 heures, un débat dépassé -

L'EXPRESS


BERNARD BRUNHES CONSULTANTS

Bva

Cette enquête est réalisée avec  BERNARD BRUNHES CONSULTANTS *pour* **L'EXPRESS**

Publiée dans **L'EXPRESS** *le 08 NOVEMBRE 2004*

METHODOLOGIE

- ⇒ Échantillon de 1402 salariés des secteurs privé et public travaillant dans des entreprises et établissements de 10 salariés et plus.
- ⇒ Critères de représentativité : sexe, âge, profession de l'interviewé, taille d'agglomération, région d'habitation, secteur d'activité.
- ⇒ Enquête réalisée en septembre 2004.

Temps de travail : le pragmatisme des Français

Notre sondage tombe à pic pour alimenter le débat très idéologique sur les 35 heures. Et pourrait inspirer Jean-Pierre Raffarin avant qu'il ne rende ses arbitrages sur l'assouplissement de cette mesure sociale emblématique. Son principal intérêt ? Il va à rebours de pas mal d'idées reçues. On y apprend tout d'abord que la notion de temps de travail ne cesse de s'effiloche. Seule une moitié de Français (55 %) se disent capables de « mesurer de manière très précise » leur temps de travail . 35, 36, 37 heures... leur perception est d'autant plus floue qu'ils sont très nombreux à pratiquer les heures supplémentaires (29 % « très régulièrement » ; 33 % « de temps en temps »).

Mieux ! Ces fameuses heures sup' – qui focalisent les débats - sont jugées « normales » pour... 82 % de nos sondés. Voilà qui relativise le discours sur le désamour supposé des Français pour leur travail. Ceux-ci se disent d'ailleurs prêts à travailler davantage en échange d'une contrepartie salariale, mais aussi de l'intérêt intrinsèque du travail. Voire, pour les deux-tiers d'entre eux, pour « sauvegarder son emploi ».

Le pragmatisme des Français se retrouve vis à vis de la loi sur les 35 heures. Celle-ci est considérée comme un « acquis social » qu'il ne faut pas supprimer (seuls 6 % le demandent) mais assouplir (44 % le réclament). En filigrane, la notion de temps de travail choisi affleure. La modulation librement consentie des horaires est d'ailleurs plébiscitée par 79 % des sondés. Quant au congé sabbatique ou au temps partiel, ils ne laissent pas indifférents. Loin de là ! Au final, il ressort plutôt de notre sondage un « éloge de la souplesse » qu'une « ode à la paresse », pour paraphraser l'ouvrage « Bonjour Paresse » de Corinne Maier qui fait un tabac en librairie. Reste ensuite à s'emparer de cette question des horaires pour bâtir un « nouveau contrat social » et favoriser une meilleure imbrication des temps sociaux. En la matière, tout reste encore à inventer.

Jacques Trentesaux

Le sondage BVA a été réalisé en septembre 2004 auprès d'un échantillon représentatif de 1402 salariés des secteurs privé et public travaillant dans des entreprises et établissements de dix salariés et plus.

La société du « temps à soi » - Jean Viard

Notre sondage montre que 79 % des salariés sont intéressés par une modulation librement consentie de leur temps de travail. Cela vous surprend-il ?

Pas du tout. Je sens depuis longtemps cette demande de réorganisation des temps de la vie. En 100 ans (dont la moitié depuis la guerre), notre durée de vie a augmenté de près de 50 %, celle du travail a été divisée par trois, le temps libre multiplié par quatre... et nous ne voulons pas remettre tout cela à plat ! Pourquoi, par exemple, ne pas permettre, aux jeunes ménages de travailler plus au début, puis moins pendant que leurs enfants sont en bas âge ? Pourquoi ne pas faciliter le passage à un temps partiel pour les 32 % de salariés à temps plein qui, selon votre sondage, le souhaitent ?... Je crois à une logique de contrat, passé à 18 ans, où tout citoyen s'engagerait à effectuer 67 000 heures de travail dans sa vie (35 heures hebdomadaires pendant 42 ans) en échange de quoi la société lui reconnaîtrait un droit aux études, à la sécurité sociale et à un revenu minimum lorsqu'il n'est pas en période de travail - y compris la retraite. Un contrat qui engage les deux parties bien sûr. Cette idée ne me semble pas plus fantaisiste que celles qui donnèrent naissance à la sécurité sociale ou à la mensualisation des salaires.

Les 35 heures ont-elles influé sur la relation des salariés à leur temps de travail ?

Les 35 heures ont renforcé le goût de la maîtrise de son propre temps. Il n'y a rien de plus divin qu'un bain à 9 heures quand on est habitué à se lever à 7 heures, quitte à arriver plus tard au bureau ce jour-là, ou d'aller au cinéma un après-midi de semaine... Les Français plébiscitent l'arythmie parce qu'elle donne un sentiment de liberté. Les salariés les plus satisfaits sont ainsi souvent ceux qui ont des horaires irréguliers. Nous sommes entrés dans la « société du temps à soi » dans laquelle chacun souhaite avoir du pouvoir sur ses horaires.

Toute la question est de savoir qui a le pouvoir sur le temps ?

En effet. Il s'agit là de l'enjeu central. Historiquement, c'est la religion qui a d'abord régulé le temps en relation avec les saisons agraires. Puis, le travail a pris le relais, en 1789 et de plus en plus avec le développement du temps industriel où on compte les heures ou les minutes,... et les congés. Maintenant, le temps est à chacun d'entre nous, c'est pourquoi il nous faut en négocier sans cesse l'emploi, et contractualiser entre part que je garde et part que je cède au travail.

Et cette civilisation du temps à soi bouleverse l'ordre social car l'autonomie des travailleurs y est plus grande et la hiérarchie moins marquée. Du coup, la gauche perd ses repères car les classes sont moins définies. Quant à la droite, elle craint le recul de la culture des hiérarchies. Cette décentration du temps par rapport à l'ordre du travail bouscule donc les politiques de droite comme de gauche ce qui explique leurs difficultés à repenser la question du temps à l'échelle d'une vie et en particulier du travail.

Le débat actuel tourne autour de l'impact économique néfaste des 35 heures qui nuiraient à la productivité mais aussi à la valeur travail. Qu'en pensez-vous ?

L'impact économique des 35 heures est une autre question, mais pour la valeur travail je ne crois pas à cet effet. Les gens demeurent passionnés par leur travail (et ils ont souvent du mérite avec la précarité et le poids du chômage !). Ils sont prêts à rester une demi-heure finir un boulot, ou à répondre sur leur portable hors service sans problème. Que 82 % des personnes interrogées dans votre sondage estiment normal d'effectuer des heures supplémentaires montre qu'elles ne vivent pas du tout le travail comme un ennemi. Les salariés sont comme en couple avec leur boulot. Par ailleurs, n'oublions pas que la principale activité du temps libre, c'est le travail - mais du travail pour soi et les siens ! Le problème, c'est que ce travail-là - l'auto-production populaire (ménage, bricolage, jardinage...) - n'est pas reconnu. Pils ! trop de politique social l'empêche de fait alors qu'au contraire, il faudrait favoriser cette auto-production populaire. Pensons à l'écart de niveau de vie entre un habitant de tour HLM et un habitant d'un petit pavillon à moitié auto construit, avec potager et voiture entretenue sur place. C'est l'une des choses qui me révoltent le plus.

Propos recueillis par Jacques Trentesaux

* Jean Viard est sociologue et directeur de recherches au CNRS. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « Le sacre du temps libre » (février 2002), et « Le nouvel âge du politique » (octobre 2004), tous deux parus aux Editions de l'Aube qu'il dirige.

Le débat sur les 35 heures est « archaïque » - Sylvain Breuzard

Sylvain Breuzard est PDG de Norsys, une société de services informatiques dont le siège est situé en région lilloise, et ancien président du Centre des Jeunes Dirigeants (juin 2002-juin 2004), un club patronal qui réunit 2 500 chefs d'entreprises de moins de 40 ans.

Le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) vient d'organiser une rencontre nationale sur les temps sociaux. Pourquoi ?

Le temps de travail des salariés est devenu une préoccupation sociale majeure des dirigeants d'entreprise. Qu'il s'agissent des 35 heures, des temps partiels subis ou choisis, de la formation hors temps de travail ou, plus généralement, du fameux équilibre entre vie professionnelle et privée, tout y conduit. Il existe une vraie attente des salariés en général – et pas uniquement d'une petite frange de travailleurs du savoirs - pour plus de souplesse dans la gestion de leur temps de travail. Les dirigeants auraient tort de ne pas s'en soucier. Je l'ai mesuré précisément dans mon entreprise en soumettant les 150 salariés à un questionnaire. Il en est ressorti que 86 % ont dit souhaiter pouvoir « s'arranger avec leur supérieur hiérarchique pour faire face à un imprévu personnel » ; 81 % « quitter plus tôt le travail ou arriver plus tard pour s'occuper de leurs affaires personnelles » ; et 32 % « s'occuper de leurs affaires personnelles pendant leurs horaires de travail ». D'ailleurs, une écrasante majorité pense que tout cela est possible dans l'entreprise.

Quand donc travaillent-ils ?

Ce n'est pas la bonne question à se poser. La preuve : d'après ce même sondage, 68 % disent « beaucoup s'impliquer dans leur travail, quitte à empiéter de temps en temps sur leur vie privée ». Dans une enquête nationale équivalente, seuls 27 % des salariés répondent de la sorte. Les bonnes questions sont plutôt : le temps de travail a-t-il un sens ? Faut-il encore mesurer et rémunérer le travail par le temps passé à l'accomplir ?

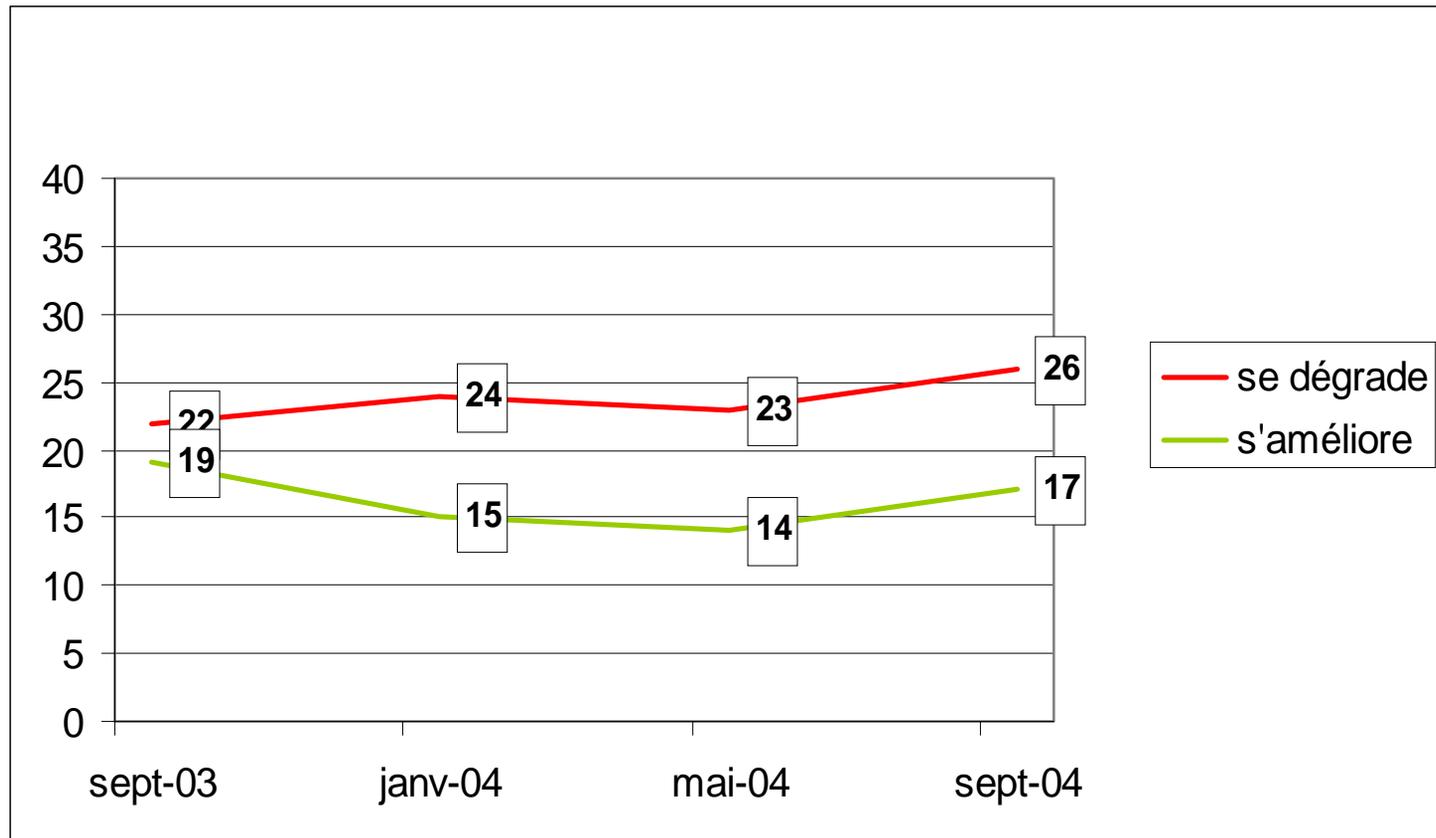
Ces questions ne sont pas évoquées dans le débat actuel sur le bien-fondé des 35 heures.

Ce débat me paraît archaïque. Il nous ramène à une vision industrielle du travail normé qui ne correspond plus au vécu des salariés. Les 35 heures ne sont qu'un abcès de fixation derrière lequel se cache le vrai problème : comment nos entreprises peuvent-elles rester compétitives dans un monde ouvert ? Ce n'est pas en travaillant cinq ou même dix heures de plus par semaine que nous pourrions rivaliser avec des pays où le coût du travail est dix ou vingt fois moins élevé. La compétitivité de nos entreprises repose sur leur attractivité, leur productivité et leur créativité. Ce qui importe, ce n'est pas le temps en lui-même mais la manière dont il est organisé afin d'améliorer la productivité et de faciliter la créativité. Nous n'avons pas besoin d'une main d'œuvre exténuée par l'ouvrage mais d'hommes et de femmes capables d'initiatives et d'autonomie. Cela passe par le bien-être au travail mais aussi par davantage de souplesse du temps. Par exemple, en mutualisant les heures supplémentaires comme le CJD le propose depuis longtemps.

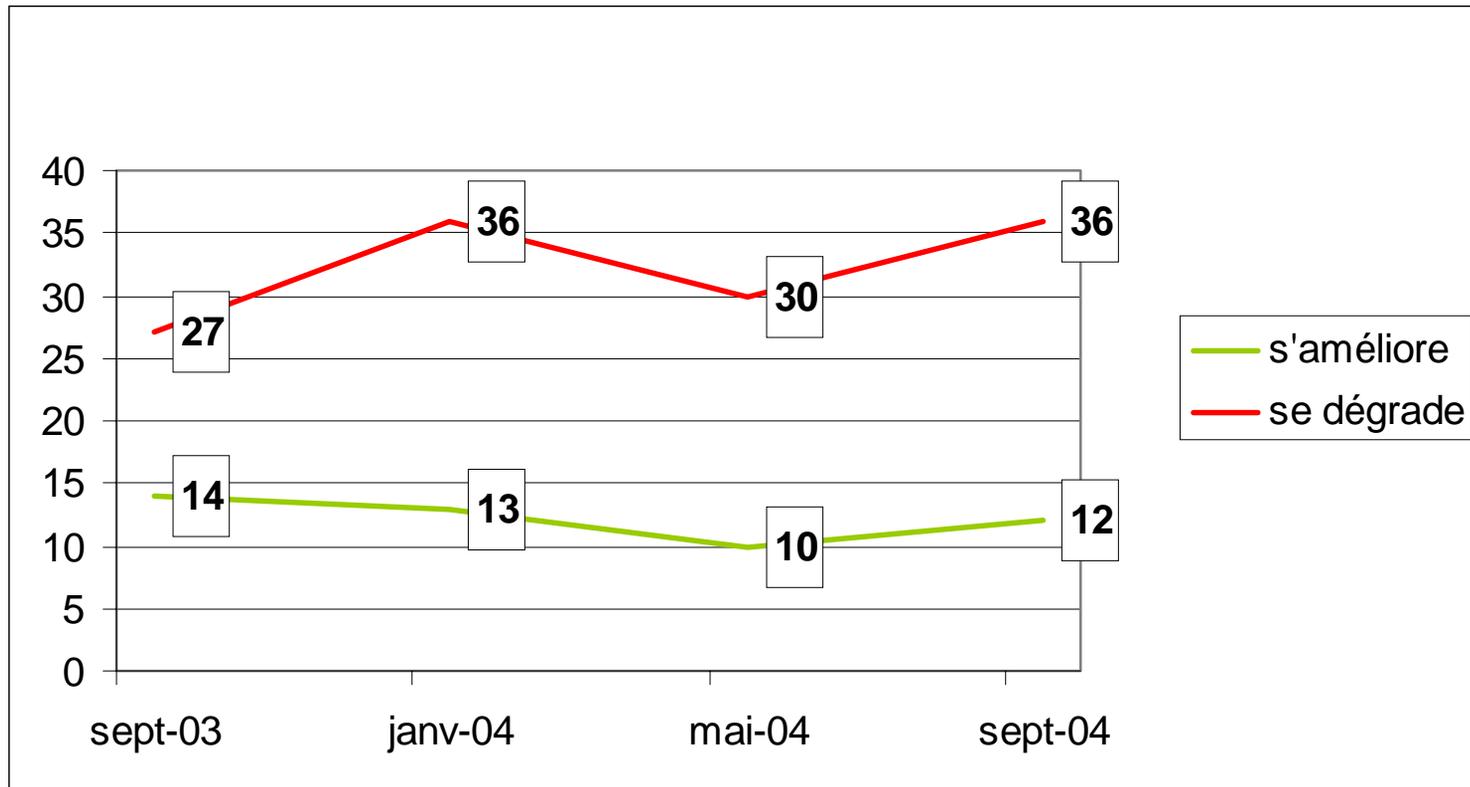
Propos recueillis par Jacques Trentesaux

*Perception de l'évolution
de la situation (Question barométrique)*

Perception de l'évolution de la confiance dans la direction (en %)



Perception de l'évolution du climat social (en %)



Temps de travail

Estimation du temps de travail

- ✓ Actuellement, pouvez-vous estimer de manière précise le nombre d'heures de travail que vous effectuez chaque semaine ?

Hommes 22%

Cadres supérieurs 36%

Professions intermédiaires 30%

Non vous ne
comptez pas
vraiment
20%

(nsp)
1%

Oui de manière très
précise
55%

Oui mais de manière
approximative
24%

ST OUI 79%



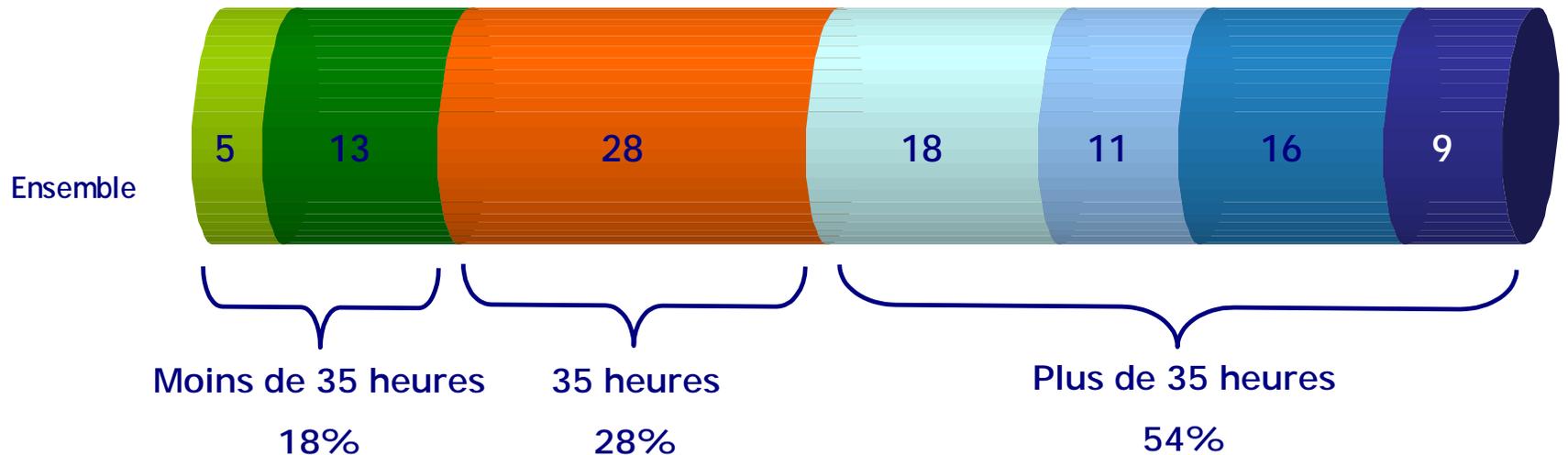
Femmes 82%

Employés 85%

Ouvriers 86%

Heures de travail par semaine

- ✓ Combien d'heures travaillez-vous en moyenne par semaine ?



■ Moins de 20 heures

■ Entre 21 et 34 heures

■ 35 heures

■ Entre 36 et 38 heures

■ 39 heures

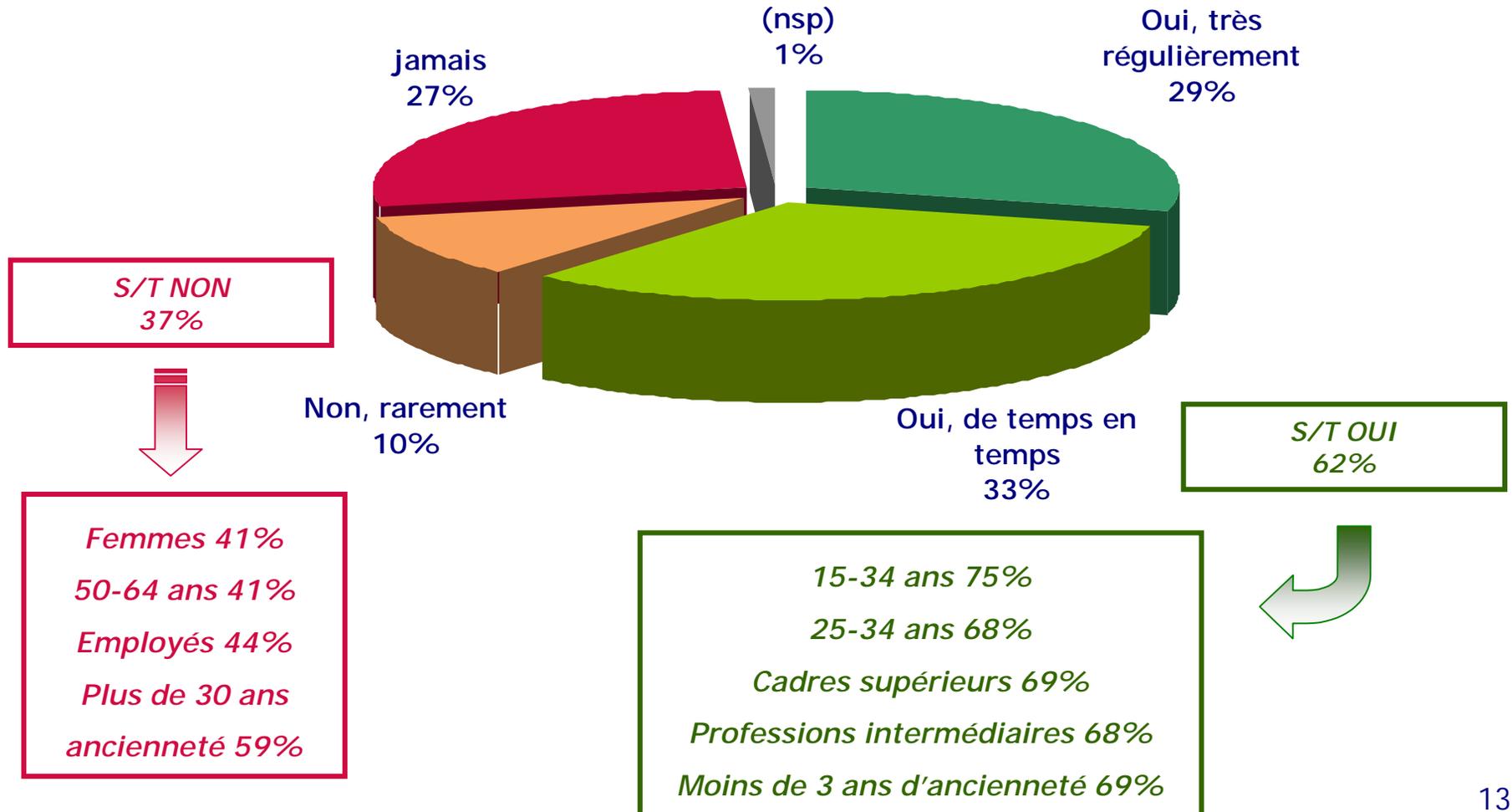
■ Entre 40 et 44 heures

■ 45 heures et plus

Heures supplémentaires

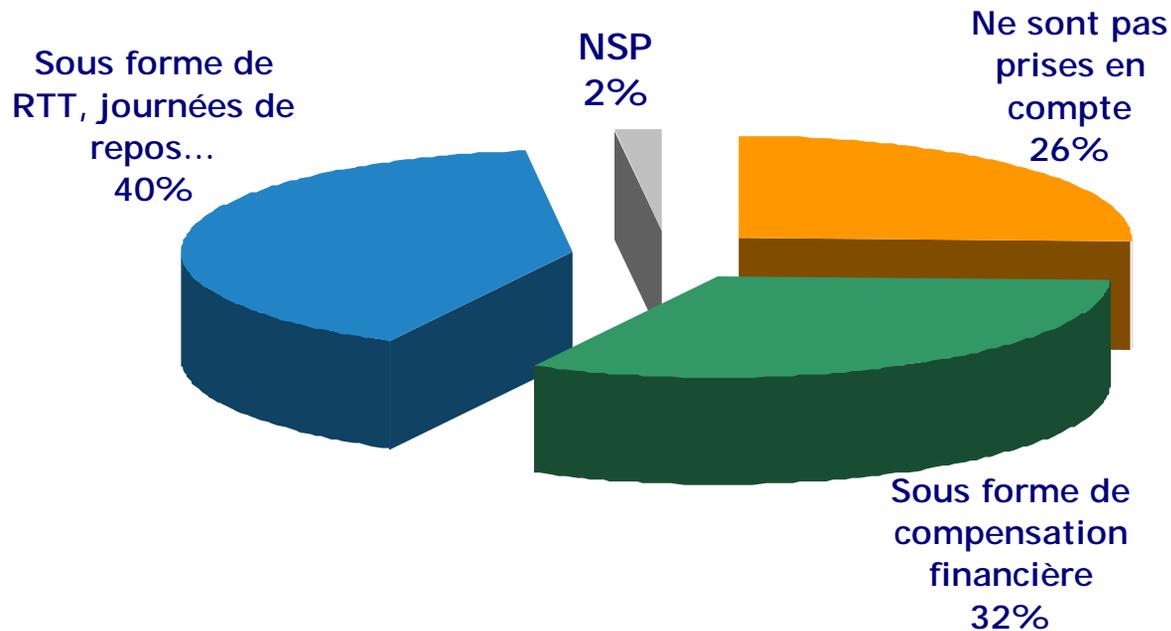
Heures supplémentaires au cours des 12 derniers mois

- ✓ Au cours des 12 derniers mois, avez-vous effectué des heures supplémentaires dans votre activité professionnelle ?



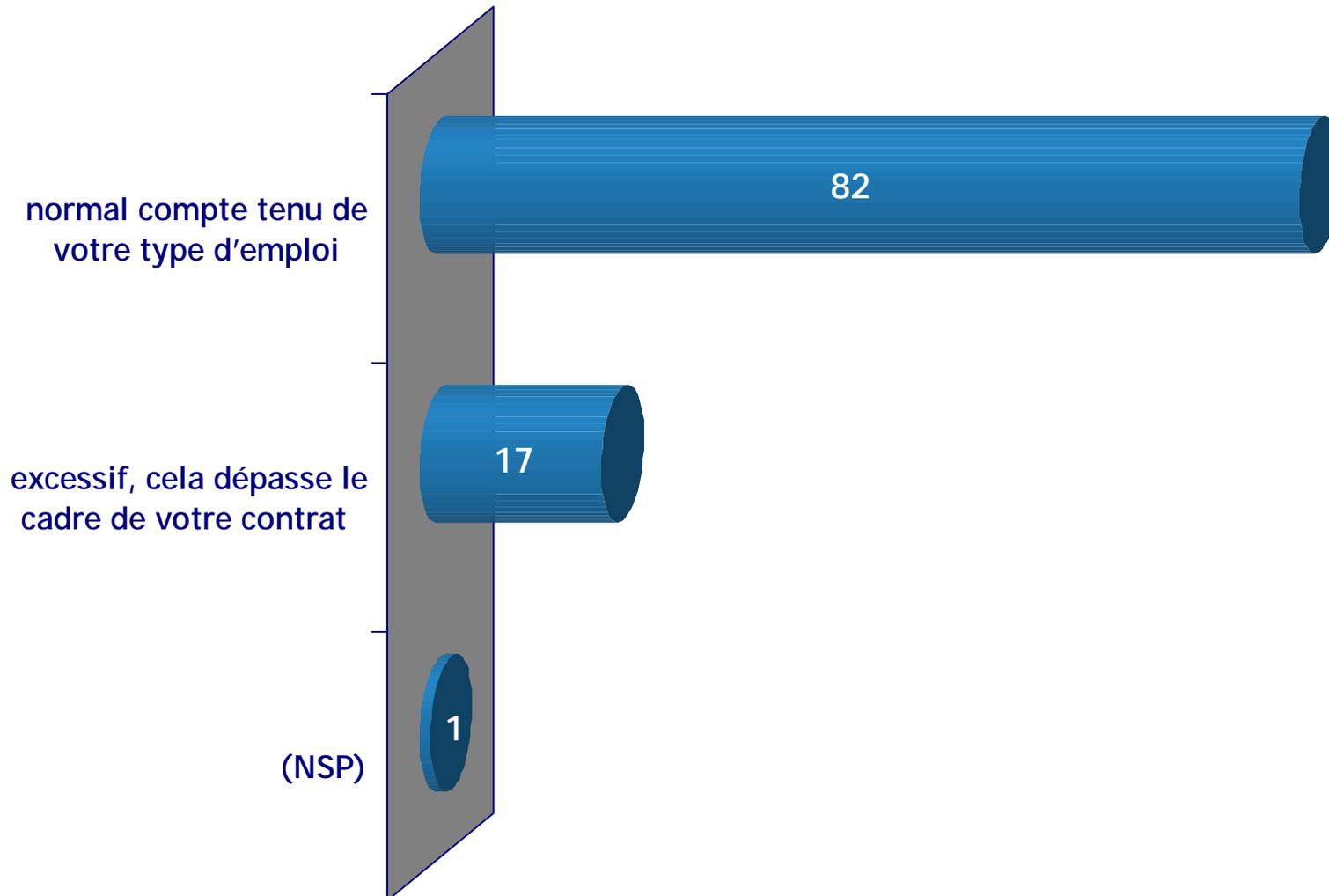
Mode de prise en compte des heures supplémentaires

- ✓ De quelle manière ces heures supplémentaires sont-elles prises en compte ?



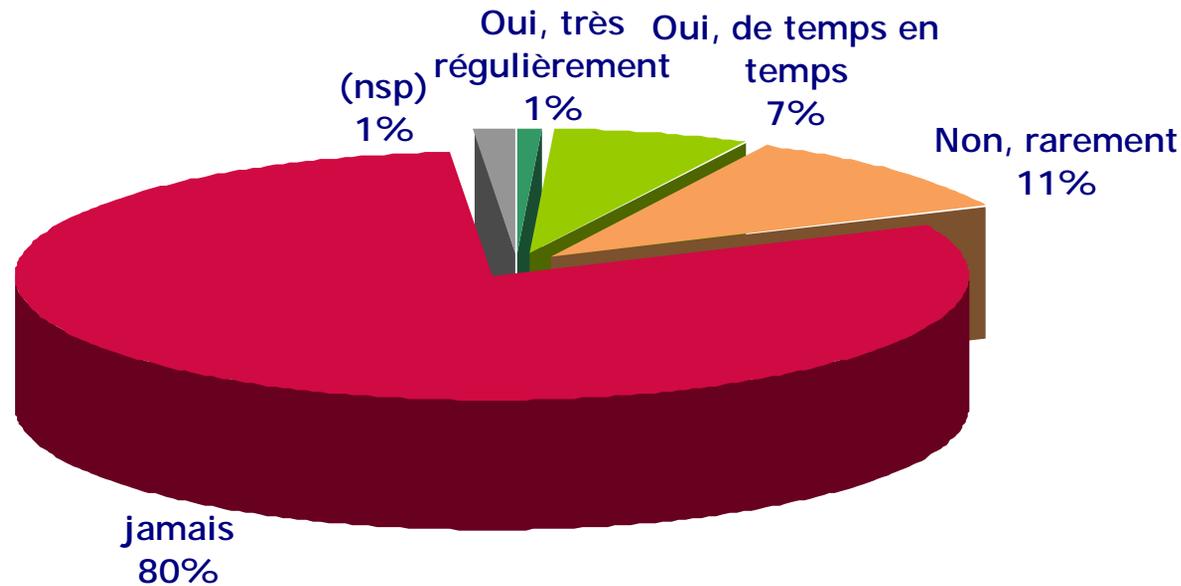
Mode de prise en compte des heures supplémentaires

- ✓ Le nombre d'heures supplémentaires que vous effectuez vous paraît-il... ?



Heures inférieures au temps de travail réglementaire

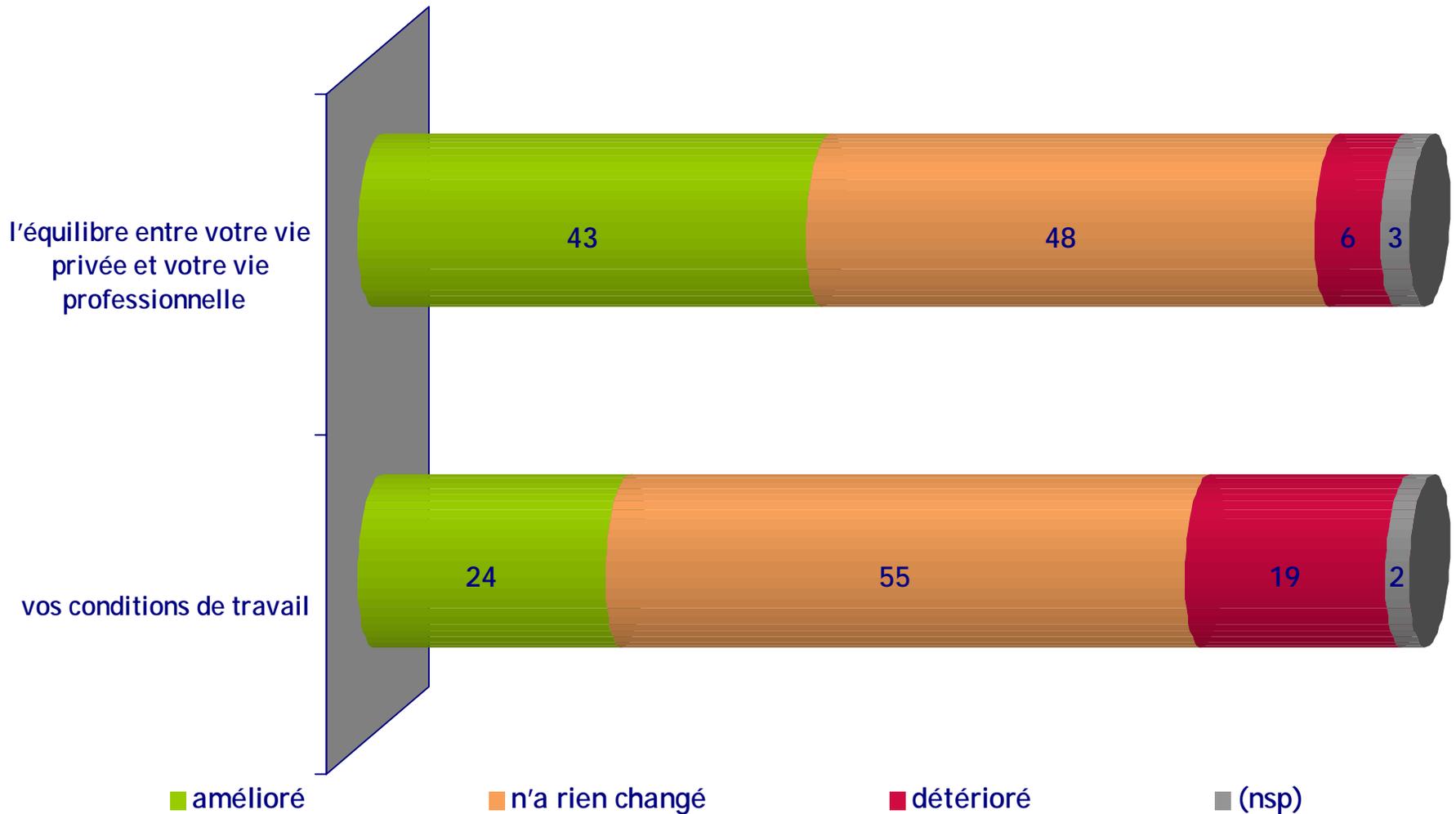
- ✓ Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de faire moins que votre horaire de travail sans en avertir votre hiérarchie ?



Conséquences de l'application des 35 heures

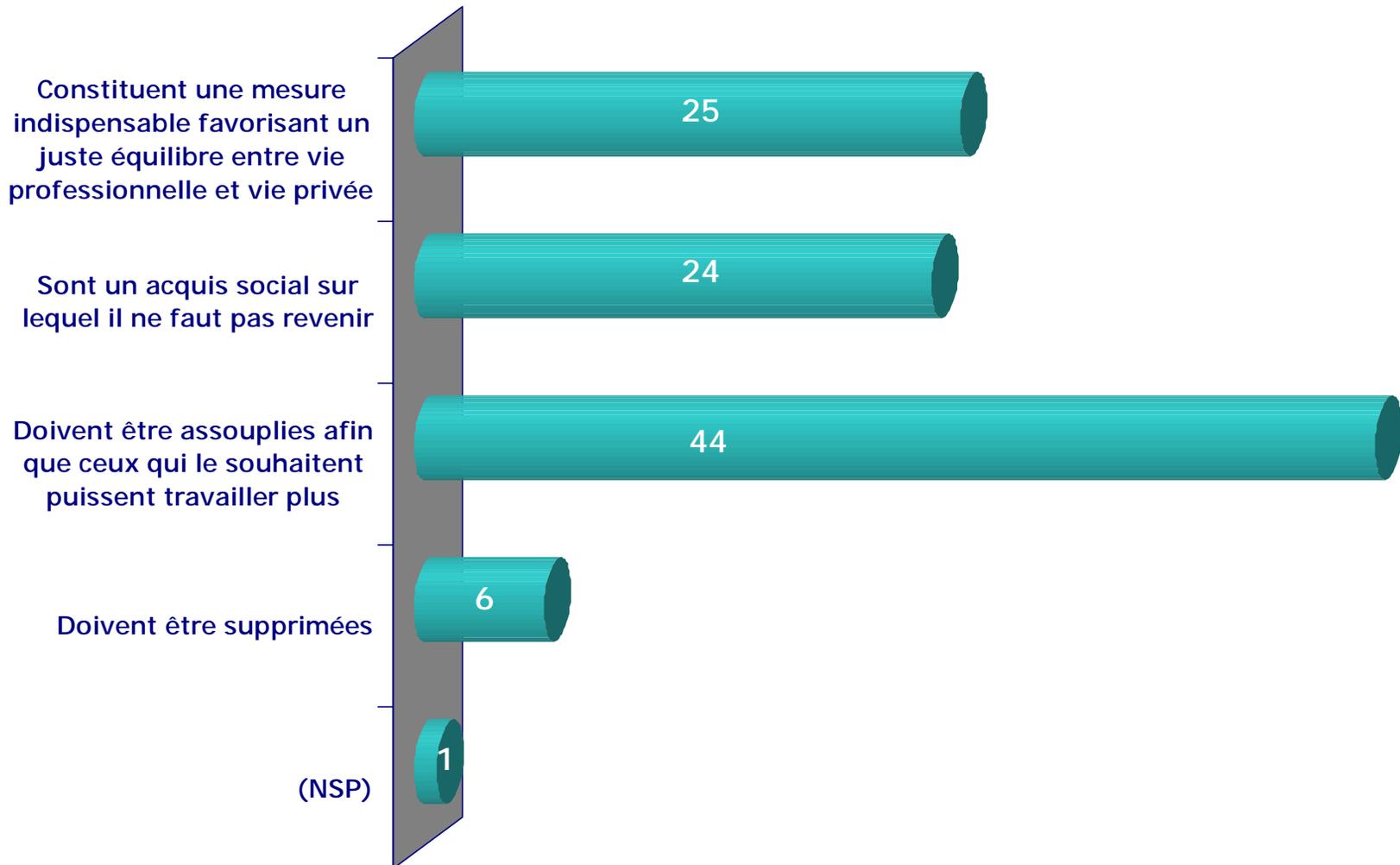
Impact des 35 heures

- ✓ L'application des 35 heures a-t-elle amélioré, détérioré ou n'a rien changé à ...



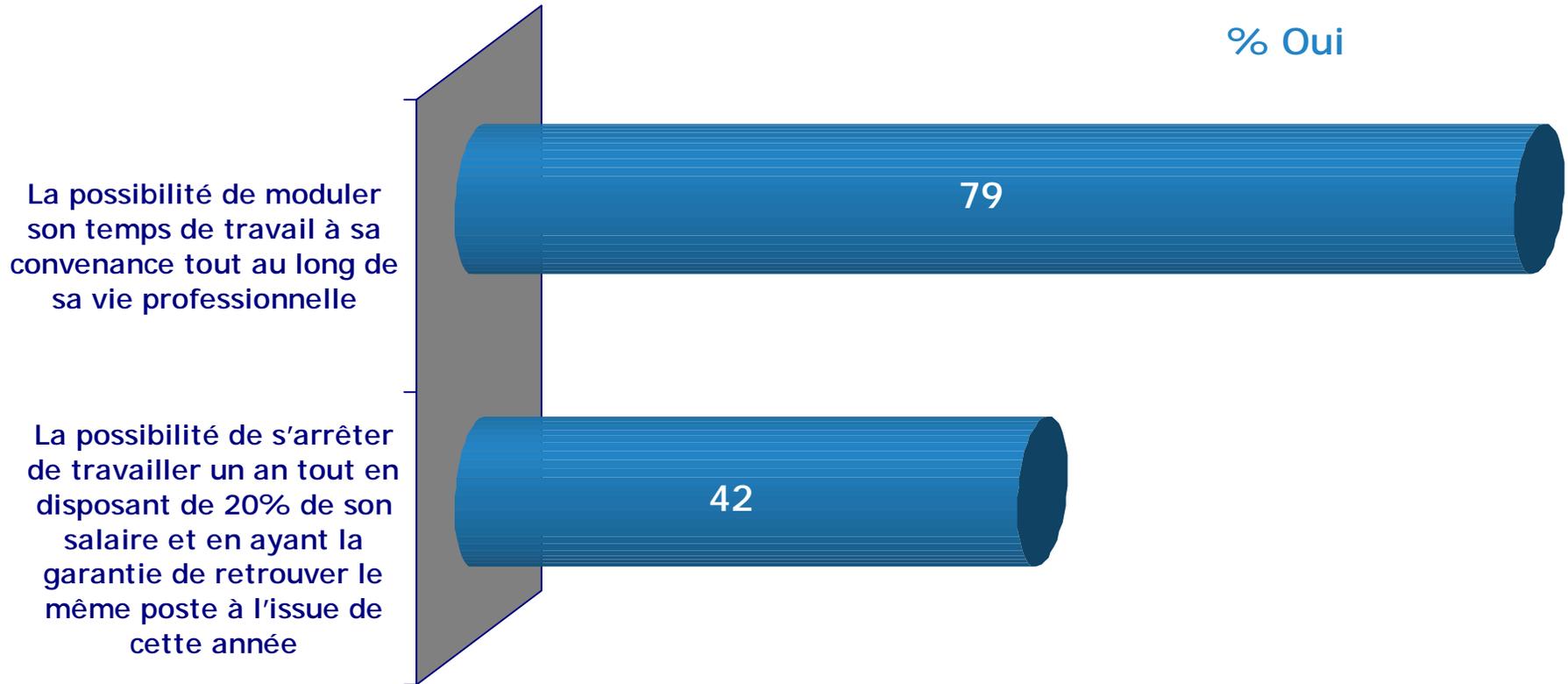
Opinion sur les 35 heures

✓ Diriez vous que les 35 heures :



Propositions d'aménagement du temps de travail

✓ Personnellement, seriez-vous intéressé(e) par



46% des actifs travaillant à temps partiel seraient intéressés par un temps complet.

32% des actifs travaillant à temps complet seraient intéressés par un temps partiel.